

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 9 JUILLET 2020

15 élus présents

Secrétaire de séance : Nicolas DUVERGER

DELIBERATIONS

Toutes ces délibérations ont été acceptées à l'unanimité.

1 – Projet antenne Free Mobile

M. J.-M. FRANCOIS, responsable de notre secteur, est venu nous présenter le projet d'implantation d'une antenne Free 3G/4G sur une parcelle communale à proximité du château d'eau. Le Conseil est d'accord sur le projet. Il demande cependant à Free d'étudier la hauteur du pylône la plus adéquate afin de pouvoir éventuellement accueillir un autre opérateur. Pour plus d'information sur la carte des antennes implantées en France, le site <https://www.cartoradio.fr> nous est signalé. Le Conseil autorise Mme le Maire à signer la convention d'implantation avec Free Mobile sur la parcelle « Vigne de la Garde » et à négocier les conditions de location.

2 – Devis démolition bâtiments sinistrés

Deux devis sont présentés. La société la moins disante est retenue : ALARA Dépollution de Lezoux (63) pour un montant de **39 380 € HT**. La moitié de ce montant est à imputer à la procédure de désamiantage proprement dite.

3 – Accord définitif demande de subvention au Conseil Départemental pour reconstruction ateliers communaux

Procédure administrative entérinant la subvention de principe déjà accordée et réajustée au montant exact des travaux. La subvention de 30 % des travaux HT à hauteur de 297 424 € s'élève à **89 227 €**.

4 – Nouveau plan de financement – Subvention Conseil Régional pour reconstruction ateliers communaux

Le Conseil Régional souhaite prioriser ses aides accordées dans le cadre du plan ruralité. Il nous est demandé de reformuler notre demande de financement dans le cadre du plan de relance de la Région. Le Conseil Municipal accepte ce nouveau plan qui prévoit une subvention de la Région à hauteur de **45 000 €**.

5 – Fonds de concours Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne

En 2020, la Communauté de Communes reconduit son aide aux communes. Biozat bénéficie du montant de **6 004 €**. Le Conseil Municipal décide d'imputer cette subvention aux travaux actuels d'extension de la maternelle. Ce montant représentera 22 % des travaux HT. Il viendra se cumuler à une aide de l'Etat à hauteur de **10 262 €**, soit 37 %. Le reste sera à la charge de la commune.

6 – Composition Commission Appels d'Offres

Les règles ayant évolué, le Conseil a dû re-délibérer sur le sujet, le Maire étant désormais membre de droit de la commission. Ont été désignés :

- Membres titulaires : Yves GUERET – Joël NICOLLOT – Nicolas DUVERGER
- Membres suppléants : Yasmine GENEPIER – Grégory BARBESANGE – Christophe GONIN

7 – Participation commune de Charmes aux frais de l'école de Biozat – Année scolaire 2020-21

Le montant fixé s'élève à **480 € par enfant** de Charmes scolarisé à Biozat.

8 – Revalorisation loyer Appartement communal 24 Gde Rue – 1^{er} étage

L'augmentation de l'indice des loyers – 1^{er} trimestre 2020 est de 0,92 % soit une augmentation de 4,28 € portant le loyer mensuel à 469,40 €.

QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs informations sont données par Mme le Maire et le 1^{er} adjoint sur les travaux en cours.

Le bulletin municipal est en préparation et sera distribué aux habitants le jeudi 23 juillet.

La visite de notre députée, Mme Bénédicte PEYROL, est annoncée sur notre commune pour le vendredi 24 juillet.

Le Conseil Communautaire s'installera le 15 juillet prochain.

L'ordre du jour étant achevé, le Conseil Municipal est clos à 22h.